grande cause de la paix sociale que l'illustre Le Play à si merveilleusement servie lorsqu'il fonda cette école, dont le groupe de Roubaix se réclame, et qui offre un terrain d'entente largement ouvert aux hommes de toute origine, de toutes croyances et de toute opinion.

Caisse de retraites. — *Les Prévoyants de l'Industrie et du Commerce Roubaisiens.* — *302 nouveaux membres participants.* — Le comité, dans sa réunion de vendredi soir, a eu la satisfaction d'admettre provisoirement 302 nouveaux membres participants et 11 membres honoraires dont un membre honoraire perpétuel. Ces adhésions se sont produites depuis la dernière assemblée générale qui a eu lieu il y a moins de 3 mois et seront ratifiées définitivement par celle qui aura lieu prochainement.

Le succès de cette œuvre de prévoyance sociale s'affirme de plus en plus et nous voyons toutes les classes de la société lui faire un accueil des plus sympathiques.

La recette de juin 1895 se fera aujourd'hui dimanche, de 4 à 5 heures au Demi Cercle, place Notre-Dame.

Société Française de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer. — Mme Constantin Descat, présidente du Comité des Dames de Roubaix, vient de recevoir la lettre suivante :

« Paris, 11 juin 1895.

» Madame la Présidente,

» Vous avez bien voulu m'adresser une somme de 933 fr. 05 provenant de quêtes faites par quelques sociétés de la ville dans leurs banquets ou à l'occasion de réunions extraordinaires en faveur des soldats et marins de l'expédition de Madagascar.

» En vous accusant réception de ce nouvel et important envoi, je prends acte que dans le total figure une somme de 850 fr. produit d'une soirée organisée par : « *Le Comité de la Jeunesse catholique de Roubaix.* »

» Je vous prierais de vouloir bien, à l'occasion joindre les remerciements du Conseil central à ceux du Comité des Dames de Roubaix.

» Vous pourrez assurer également à vos généreux donateurs que leurs intentions seront fidèlement remplies et qu'un prochain transport emportera leurs offrandes converties en réconfortants et douceurs à l'adresse de nos chers soldats.

» Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes respectueux hommages. »

« *Le secrétaire général,*

» Signé : Colonel Robert »

Les alignements des rues publiques. — Un avis de la Mairie informe le public que, conformément à un arrêté de M. *le Préfet du département du Nord*, en date du 4 juin 1895, une enquête est ouverte sur le projet d'alignement des rues de la section K du cadastre comprises entre les *rues de l'Hommelet et Pierre-de-Roubaix*, le boulevard Gambetta, la rue Neuve, la Grand'Place, les rues du Vieil-Abreuvoir, du Curé et Pellart, ainsi que de rues de la section F comprenant tout ou partie des rues du Moulin, de la Tuilerie, des Longues-Haies, St-Jean, du Coq-Français, de Lannoy, St-André, des Filatures et le boulevard Gambetta.

Le projet ci-dessus visé avec les pièces à l'appui sera déposé à la mairie pendant quinze jours, du 18 juin courant jusqu'au 2 juillet 1895 inclusivement, pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures du soir.

A l'expiration de ce délai, un commissaire enquêteur, désigné à cet effet par M. le Préfet, recevra à la mairie pendant trois jours, savoir les 3, 4 et 5 juillet prochain, de 3 à 4 heures du soir, les observations qui pourraient être faites sur ledit projet.

La confirmation à la Sainte-Union, à Saint-Joseph et à Notre-Dame. — Dans la matinée de samedi, Mgr de Lydda a donné la confirmation à la Sainte-Union et dans les paroisses de Saint-Joseph et de Notre-Dame. A 6 heures 1/2, Sa Grandeur, accompagnée de M. le chanoine Pruvost, vicaire-général, s'est rendue à la Sainte Union, rue du Vieil-Abreuvoir.

Après avoir célébré la sainte messe, dans la chapelle du pensionnat, devant toutes les élèves, Monseigneur a donné la confirmation à vingt et une jeunes filles et a prononcé une allocution de circonstance.

Mgr de Lydda a ensuite pris son repas du matin et s'est rendu en voiture au presbytère de la paroisse Saint-Joseph.

A 8 heures 1/2, M. le curé et MM. les abbés Lhermitte et Desmondt, sont allés chercher Monseigneur pour le conduire processionnellement à l'église.

Monseigneur a expliqué aux trois cents enfants attentifs à sa parole ce qu'était la confirmation. La cérémonie a commencé aussitôt pour se terminer à dix heures, après une allocution de M. le chanoine Pruvost, sur la persévérance.

Monseigneur a été reconduit au presbytère au chant du *Te Deum* puis s'est rendu chez M. le doyen de Notre-Dame.

A 11 heures, M. le chanoine Evrard et MM. les abbés Chavatte, Thomassin, Rollier, Maufroid et Bellangé, accompagnaient processionnellement, Monseigneur se rendant à l'église Notre-Dame, où trois cent quatre vingts enfants ont reçu la confirmation.

Avant la cérémonie M. le chanoine Pruvost leur a expliqué le sens du sacrement qu'ils allaient recevoir et après Monseigneur les a engagés à persévérer dans la bonne voie en leur indiquant les moyens de le faire. La cérémonie était terminée à midi et quart.

Sa Grandeur et M. le chanoine Pruvost ont reçu l'hospitalité chez M. le doyen de Notre-Dame.

La confirmation au Très Saint Rédempteur. — C'est aujourd'hui dimanche que la confirmation sera donnée aux enfants de la paroisse du Très Saint Rédempteur.

» Les messes seront avancées d'une demi-heure. La 1re messe aura lieu à 5 h. 1/2, la seconde à 7 h. 1/2 et la 3e à 8 h. 1/2.

» La Grand'Messe, dite à 9 h. 1/2, sera présidée par Mgr de Lydda — *qui donnera la confirmation immédiatement après le Saint-Sacrifice.* La dernière messe sera dite à midi.

» Les Vêpres seront chantées à 4 heures précises suivies de la procession du Très-Saint-Sacrement.

Les visites de Mgr de Lydda. — Dans l'après-midi de samedi, Mgr de Lydda, accompagné de M. le chanoine Pruvost, de M. le chanoine Evrard, doyen de Notre-Dame, et de M. l'abbé Ghesquier, est allé visiter quelques écoles de la paroisse de Notre-Dame, entr'autres l'école des Frères, rue d'Alsace; l'école des Sœurs de la Sagesse, rue de la Redoute; l'école des Sœurs de la rue de l'Ouest, etc. A 5 heures, Mgr Monnier rentrait au presbytère de Saint-Martin.

Le port du Viatique. — Une quatrième contravention a été dressée, vendredi soir, contre M. l'abbé Hostelaert, vicaire à Sainte-Elisabeth, pour port ostensible du Viatique.

A propos d'une souscription en faveur du sanctuaire de Saint-Antoine de Padoue. — Nous avons parlé, après la *Semaine religieuse* de Cambrai, d'une souscription en faveur de l'achèvement d'un sanctuaire de Saint-Antoine de Padoue. La *Semaine religieuse* du 1er juin 1895 dénonçait cette souscription comme étant une escroquerie.

Le R. P. Gardien du couvent des Franciscains, rue de Puteaux, 8, nous écrit que cette souscription qui portait le titre de « Boule de neige », est parfaitement authentique.

Nous enregistrons très volontiers cette déclaration.

Le Secrétariat du Peuple. — Le Secrétariat du Peuple, cette institution de charité, a pour but de rechercher les misères et les souffrances physiques ou morales des ouvriers, particulièrement celles qui sont cachées.

Deux éléments le composent : l'un, comprend les personnes qui recherchent la misère : Les délégués de quartier ; l'autre, celles qui la soulagent : Les membres du bureau du Secrétariat.

Le Secrétariat du Peuple rend un double service : 1° Service pharmaceutique, en permettant aux pauvres d'obtenir une réduction de 20 0/0 chez tous les pharmaciens de la ville. 2° Service du bureau de renseignements : Rédaction gratuite de lettres d'affaires, de demandes, de recommandations, etc., renseignements et appui pour les différentes œuvres de bienfaisance publique ou chrétienne établies dans la ville ou au dehors.

Pour bénéficier des services offerts par le Secrétariat du Peuple, il suffit de se présenter chez un des Pharmaciens de la ville avec un bulletin signé du délégué du quartier, quand il s'agit d'un service pharmaceutique, et au bureau de renseignements pour tous les autres services. La carte du délégué de quartier est de rigueur.

Pour les paroisses de Sainte-Elisabeth, du Très-Saint-Rédempteur et de Saint-Jean-Baptiste, le bureau est ouvert, rue de Lannoy, n° 202, tous les dimanches, de midi à une heure. Voici les noms et adresses des délégués de quartier :

MM. l'abbé Hostelaert, vicaire à Sainte-Elisabeth; Charles Henneuse, rue de Lannoy, 110; Jules Dumont, rue du Coq-Français, 127; Charles Wauthiers, rue des Fossés; Jules Evrard, rue de Lannoy, 278; Marius Gueslin, rue de Lannoy, 229; Auguste Vanroye, rue Saint-Quentin, 23; Emile Decraene, rue Lafontaine 55; Henri Didry, boulevard de Belfort, 65; Henri Vandecastel, rue Decrème, 74; Charles Leclercq, rue de la Potennerie, 41; Emile Dewulf, rue Rocroy, 19; Henri Desmettre, impasse Ingouville, 47; Isidore Thibault, rue de Beaurewaert, 135; Louis Vandepulle, rue de Condé (maisons Dhaliuin); Isidore Ducoulombier, rue du Tilleul, 250; Auguste Nivesse, rue du Coq-Français, 147; Richard Verhoust, rue Bernard, 88 bis; Désiré Neumeuller, rue Decrème, 159; Henri Witteman, rue du Pile, 176; Victor Castel, rue du Tilleul, impasse Duguesclin; *Louis Dujardin, rue de Denain, 114; Emile* Rocq, rue du Tilleul, 142; Gaston Marlot, rue Duguesclin; E. Vilette, rue Sainte-Thérèse, 52; Alph. Louchart, rue Sainte-Thérèse, 59; Alph. Laga, rue du Tilleul, impasse Duguesclin; Bernard, rue d'Hem; J.-B. Depraetre, rue des Fossés; François Dillies, rue des Longues-Haies; J.-B. Dujardin, rue Thiers, 28.

Un locataire qui frappe son propriétaire à coups de hache. — Depuis quinze jours, M. Edouard Molibecq, cabaretier, 5, rue St-André, avait pour locataire et pensionnaire un chauffeur, Henri Lemaire, qui avait déclaré être employé à la Compagnie Nouvelle des tramways.

Lemaire devait au cabaretier une somme de 14,75. Samedi à midi, M. Molibecq vit son locataire sortir, emportant un paquet. Comme Lemaire était sujet à caution, M. Molibecq envoya sa fille voir si la clef de la chambre n'avait pas été laissée sur la porte. Elle s'y trouvait, en effet.

M. Molibecq poursuivit alors son locataire, qu'il parvint à rejoindre à l'angle des rues St-Jean et de Lannoy.

Saisissant le paquet que portait Lemaire, il réclama à son locataire le montant de sa dette. M. Molibecq eut sans doute agi plus sagement en faisant assigner Lemaire devant M. le Juge de Paix; mais la n'est pas la question.

— Je vais vous payer tout de suite, répondit le locataire qui, levant une hachette qu'il tenait de la main droite, essaya d'en frapper M. Molibecq à la tête. Fort heureusement, le coup fut paré. Une lutte s'engagea entre les deux antagonistes, au cours de laquelle M. Molibecq reçut trois légers coups de hache : l'un derrière l'oreille, le second entre le pouce et l'index et le troisième au milieu de ce dernier doigt.

Un grand rassemblement s'était produit ; personne ne s'interposait, quand un brave ouvrier, dont nous regrettons de ne pas savoir le nom, s'élança sur le meurtrier et lui arracha sa hachette. Lemaire prit aussitôt la fuite, poursuivi par M. Molibecq et une centaine de personnes.

Pendant ce temps, l'ouvrier qui avait désarmé Lemaire déposait la hachette chez M. Alphonse Delannoy, coiffeur, rue de Lannoy, et rentrait modestement à son travail.

Cependant, M. Molibecq avait rejoint son locataire, rue du Tilleul, où se trouvaient un grand nombre de personnes. Lemaire, jetant son paquet à un de ses camarades, disparut au détour d'une rue. L'homme qui avait recueilli le paquet, s'adressant alors à M Molibecq, lui dit : — « Si vous continuez la poursuite, c'est à moi que vous aurez affaire ! »

M. Molibeck, se rendant compte de son impuissance, revint sur ses pas ; ayant appris que la hachette avait été déposée chez M. Alphonse Delannoy, il s'y rendit pour la reprendre et la déposer au commissariat de police de la place Ste-Elisabeth.

Il porta plainte, en même temps, à M. Squivée, commissaire de police, qui a ouvert une enquête.

Disons, en terminant, que M. Molibecq prie le brave ouvrier qui l'a si bien défendu de se faire connaître, car il désire ardemment lui exprimer sa reconnaissance.

Une descente du Parquet. — Le Parquet de Lille, représenté par M. Deblock, juge d'instruction, accompagné de son greffier, M. Montaigne, a fait une descente à Roubaix, samedi après-midi.

Le magistrat s'est rendu à l'Hôtel-de-Ville, où, à 3 heures 1/2, il a interrogé plusieurs témoins relativement à une escroquerie commise il y a six semaines environ par un ouvrier du peignage Alfred Motte et Cie, rue d'Avelghem.

Cet ouvrier, nommé Louis Claise, s'était fait payer le salaire de deux de ses camarades, Charles Vandenrecken et Ivo Demoor, et s'élevant à la somme totale de 40 fr. 40.

Depuis, il n'a plus reparu, et les recherches faites pour le retrouver sont demeurées infructueuses.

Les deux victimes de cette escroquerie ont, d'ailleurs, été désintéressées par MM. Alfred Motte.

M. le Juge d'instruction s'est ensuite rendu au domicile de M. Lamané, vétérinaire, rue des Halles, à l'effet de compléter l'instruction ouverte contre Adèle Carlier, âgée de 47 ans, arrêtée il y a huit jours pour vol d'un portemonnaie, contenant 20 francs environ, au préjudice de Mme Lamané.

On se rappelle qu'Adèle Carlier avait l'abord protesté de son innocence ; mais, une perquisition faite dans sa chambre par M. Broigne, commissaire de police, ayant amené la découverte de l'objet volé et de son contenu, elle avait passé des aveux.

Le Parquet a repris le train pour Lille à 6 heures 15.

La laiterie d'Oostcamp, n'ayant pu satisfaire tous ses clients pendant les trois jours de vente exceptionnelle du beurre en bloc, et désireuse d'être agréable à sa clientèle, rendra, pendant les journées de *mardi 18 et mercredi 19 juin*, des blocs de 5 kil. de beurre salé, *garanti pur*. Ce beurre, mis dans un pot de grès par les soins de la ménagère, servira avantageusement pour la cuisine et les tartines.

Prix : **2 fr. 60 le kil.**

10.000 fr. à qui prouvera que ce beurre contient un atôme d'une substance étrangère quelconque.

Un accident, rue de Lannoy. — Un garçon boucher, Théophile Dhinnecour, âgé de 19 ans, demeurant rue Brézin, a été victime, samedi après-midi, d'un malheureux accident. Il passait, vers quatre heures, rue de Lannoy, quand, en tombant, il s'est fracturé la jambe droite.

Après avoir reçu les soins de M. le docteur Isbecque, Dhinnecour a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Goûtez les glaces délicieuses de la grande pâtisserie Debouck, rue Saint-Georges, 14.

Un locataire peu délicat. — Il y a quelques jours, un tisserand, âgé de 20 ans, René Moutard, quittait furtivement l'estaminet de la Clef d'or, où il logeait, et emportait une paire de bottines presque neuves, appartenant à un pensionnaire, M. Fortuné Temperman, à qui il laissa, en échange, des savates abominablement éculées.

M. Villon, commissaire de police, fit rechercher le voleur, qui a été arrêté, vendredi, à 10 heures 1/2 du soir, rue du Chemin de fer, et écroué au dépôt du premier arrondissement.

Menus faits. — La police a arrêté, vendredi soir, deux expulsés, Philoniène Delerans, âgée de 34 ans, journalière, rue Marquisat et Louis Lemahieu, 33 ans, débourreur, rue des Longues-Haies.

Le vademecum du voyageur. — Que d'ennuis on éviterait, si l'on savait *ce qu'il faut savoir pour voyager en chemin de fer.* Cette lacune vient d'être comblée grâce à une petite brochure très claire et très pratique que nous devons à M. A. Derez, commissaire de surveillance administrative des chemins de fer.

Pour donner une idée du profit qu'on peut retirer de la lecture de cette excellente brochure, il nous suffira d'en indiquer le sommaire.

1° *Voyageurs, bagages.* — Billets simples, d'aller et retour, de famille. Abonnements ordinaires, d'élèves, d'étudiants, de famille pour les stations thermales, et d'ouvriers, Transport de malades et de blessés. Carte de circulation à demi-place Voyage à Lourdes. Voyages d'excursion.

Animaux. — Chiens, chevaux, bestiaux.

Voitures. — Pompes funèbres, cercueils.

2° *Marchandises en grande vitesse.* — Denrées, finances, valeurs, objets d'art Produits divers admis aux concours et aux expositions. Colis postaux. Tarifs de factage et de réexpédition. Prise et remise des marchandises à domicile.

Cette brochure de 250 pages, avec tarifs et barèmes, est en vente au bureau du *Journal de Roubaix*, au prix de 2 fr. 50.

Corsets parisiens dernier genre. Elégance, souplesse, solidité. Mademoiselle Haverbèque, rue des Arts, 56, Roubaix. 90780-39628

Croix. — *Une tentative criminelle.* — Un domestique de M. Bouquillon, fermier à Croix, dans la rue Verte, se rendant vendredi soir à la grange située derrière la maison d'habitation, aperçut des flammes partant à l'une des extrémités du bâtiment.

Il donna aussitôt l'alarme, et M. Bouquillon, aidé des voisins, parvint à éteindre ce commencement d'incendie. Souvent cette ferme est visitée par les maraudeurs et le fermier pense que c'est l'un d'eux qui aura mis le feu à sa grange. Les dégâts sont insignifiants. Une enquête est ouverte.

Wasquehal. — *Les sociétés au festival du Breucq.* — La fanfare de Wasquehal, la société chorale « Les Amis réunis », l'harmonie « La Jeune France » et la fanfare de cavalerie « L'Espérance » prendront part aujourd'hui, dimanche, au festival qui a lieu à Flers-le-Breucq.

Flers. — *Réfection de la toiture de l'église.* — Le Conseil municipal de Flers, dans sa dernière séance, avait voté une somme de 3000 francs pour la réfection de la toiture de l'Eglise.

Ces travaux ont été mis en adjudication sous pli cacheté, *vendredi 14 juin à 5 heures du soir. Cinq soumissionnaires* se sont présentés. M. Bricquet, entrepreneur à Orchies, a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 15 0/0.

Les travaux commenceront sous peu sous la direction de M. Pennequin, de Lille, architecte.

— *Le festival.* — Le festival du Breucq a été ouvert samedi soir, par une brillante retraite aux flambeaux, qui a parcouru les principales rues du quartier ; la *Fanfare du Breucq*, précédée d'un groupe de tambours et clairons et accompagnée d'un grand nombre de porteurs de torches, lanternes vénitiennes, etc., y prenait part.

Cette retraite qui a tout à fait réussi, avait attiré un grand nombre d'étrangers ; c'est d'un bon augure pour le festival et, si le temps est beau aujourd'hui, nul doute qu'il y aura foule.

Lys-lez-Lannoy. — *Réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil municipal de Lys-lez-Lannoy se réunira, en session ordinaire, le lundi 17 juin, à six heures du soir. Ordre du jour : Budget pour 1896.

Une excellente occasion à saisir. — Aux jeunes gens qui étudient la fabrication des tissus, à toutes les personnes indistinctement qui s'intéressent à la technique de notre grande industrie, nous devons signaler un ouvrage précieux à tous points de vue : c'est un traité théorique et pratique de la fabrication des étoffes nouveautés, par M. H. Soret, jeune, ancien professeur à la Société industrielle d'Elbeuf.

Cet ouvrage, édité avec luxe, il y a quelques années, renferme de nombreux graphiques et planches. Il est divisé en trois parties : la première pour la mise en *fabrication dans tous ses détails. La seconde est consacrée à l'étude des tissus fondamentaux, simples et* composés, avec toutes les séries graduées qui en dérivent ; elle comprend, en outre, des indications sur le montage pour les armures et les jacquards, et des tables de réduction.

La troisième partie est une véritable encyclopédie des notions indispensables au praticien sur l'emploi et la provenance des laines, sur la teinture et sur les apprêts.

Le simple énoncé de ce programme montre bien que l'ouvrage est des plus complets.

Magnifique in-folio de 300 pages, il a une véritable reliure de bibliophile, peau avec coins et dos en cuivre.

Bien que d'une valeur intrinsèque de plus de cent francs, l'ouvrage de M. Soret est en vente au prix de trente francs à la librairie du *Journal de Roubaix*: c'est là une réelle bonne occasion à saisir. 40329-94204

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre, pour le prix minime de **0,75**, un excellent **timbre caoutbouc** *monté sur plaque métal et enfermé* dans une jolie boîte en métal blanc inoxydable. — Le même, avec manche, depuis **1 fr. 50** jusqu'à **2 f. 50**, selon le genre. Initiales entrelacées **0 f. 50**

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à **3,20** le kilog

MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP
A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13
— SUCCURSALES —

A ROUBAIX
Rue du Bois, 13; Rue de l'Industrie, 2; Rue Pierre-de-Roubaix, 15). Rue Pierre-de-Roubaix, 38; Place d'Amiens, Mayot, boul.); Rue d'Italie, 34; Rue de l'Epeule, 188; Rue de Tourcoing, 153; Rue du Tilleul, 123; Boulevard de Strasbourg, 126; Rue Cornette, 7; Rue du Collège, 71 bis; Rue de la Halle, 9; Boulevard de Paris, 21. Rue Notre-Dame, 27; Rue de Lille, 107. Rue de la Chaussée, 2; Rue Decrème, 37; Rue Turgot, 68;
Place de la Gare, 12; Grande-Rue, 38. Rue de la Fresnoy-Chênes, 98
A TOURCOING
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4; Rue de Gand, 91; Rue du Tilleul, 46.
A CROIX
Rue de la Gare chez M. Dhavier
A WATTRELOS
Salembier-Hollebecq, r. Carnot
A LILLE
Rue Royale, 38, épic. Deverny
A BOULOGNE-SUR-MER
Rue de la Lampe, 32.
A CALAIS
Rue Lafayette, 68; Rue des Bouchéries, 3.
A BERCK-SUR-MER
Gde épic. modèle, pl. de l'Eglise

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 87903

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ **tapissier décorateur.**
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE
83805—37910

TOURCOING

Les eaux potables. — Les travaux au boulevard Gambetta. — On a commencé jeudi les travaux de raccordement de la conduite maîtresse des eaux potables, posée dans la rue du Blanc-Seau et celle des Carliers, avec l'embranchement qui suit le boulevard Gambetta. La tranchée a ouvrir est d'autant plus profonde que, en cet endroit, la canalisation doit passer sous celle des eaux de la Lys D'un autre côté, le terrain s'éboulant très facilement, il a fallu l'étançonner avec des planches et des madriers, avant de maçonner les vannes qu'il fallait établir.

Lors des derniers travaux effectués il y a quelque temps, on les avait poussés jusqu'au delà de la ligne des tramways de façon à ce qu'il ne fût plus nécessaire maintenant d'interrompre leur circulation.

— Les travaux d'adduction des eaux potables sont menés activement et on peut espérer le fonctionnement du service pour la fin de l'année 1895, au plus tard le commencement de 1896.

L'église et le quartier Saint-François d'Assise. — Les travaux de construction de la nouvelle église Saint-François d'Assise sont poussés avec d'autant plus de rapidité que la température s'y prête mieux. La charpente est presque complètement terminée et on a commencé à recouvrir le toit. Des ouvriers sont maintenant occupés à jointoyer et à peindre les murs. Dans une quinzaine de jours l'on va procéder au placement des cintres et des voûtes de la nef, qui seront exécutés en simili-pierre. Il y a une huitaine de jours, on a pu voir les menuisiers occupés à poser les châssis tandis que les maçons hissaient le drapeau tricolore sur le presbytère. L'on peut donc compter que la nouvelle église sera livrée au culte pour le 1er octobre, comme nous l'avions déjà annoncé précédemment.

Les travaux entrepris dans ce quartier se ressentent également de cette fièvre : briquetiers et terrassiers travaillent à l'envi. C'est ainsi que tout le terrain situé derrière l'établissement de M. Masurel et compris entre la voie du chemin de fer et la route de Lille va bientôt se trouver complètement nivelé, pour permettre d'élever de nouvelles constructions. Qu'on se rassure cependant ; les ouvriers y trouveront encore, nous dit-on, de quoi se procurer du travail pendant une dizaine d'années.

Tirage d'obligations de l'emprunt de l'usine à gaz. — Il a été procédé samedi à 11 heures du matin, à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Sénélar, adjoint, assisté de MM. Théry-Rasson et Ducoulombier, conseillers municipaux, et en présence de M. Bulté, receveur municipal, au 22e tirage de l'emprunt de 2.250.000 francs autorisé par la loi du 22 février 1878 et destiné à l'installation de l'usine à gaz.

Il a été extrait de la roue les 87 nos ci-après remboursables à 498 fr. 94 c. à partir du 15 juillet prochain.

1638	4416	1048	2150	3399	3250	561	2657	1472
1413	42	2085	4280	3896	514	2698	1313	940
836	605	3392	4	1886	1695	1771	3621	1522
1953	3294	2390	1516	1541	4666	4233	4815	3678
4392	1268	4015	4397	1881	3134	1870	4149	2515
4546	2298	4067	894	2588	1850	1242	3140	2867
1566	523	4420	4141	3449	981	4742	4369	2273
4588	1278	2420	3016	1309	1471	3238	72	3450
532	425	1419	4075	4314	407	4273	1477	4673
698	3885	2849	4282	1371	2073			

Le « cross-country » du « Riding-Club ». — Il y avait, samedi soir, brillante et assez nombreuse réunion à l'hippodrome du Brun-Pain, pour assister à l'arrivée du *cross-country* organisé par le *Riding-Club*.

Le départ s'était effectué du Vert-Bois ; 28 cavaliers, dont deux officiers, prenaient part au *cross-country*.

Vers six heures et demie le peloton entrait dans le champ de courses et bientôt a eu lieu l'épreuve décisive.

Après un tour de piste l'arrivée s'est effectuée dans l'ordre suivant : 1er M. Albert Pollet montant *Chicago*, à M. Jules Lorthiois ; 2e M. Louis Pollet montant *Duc Job* ; 3e M. Louis Lorthiois montant *Goldfinch* ; 4e M. James Leplat montant *La Plata* ; 5e M. Béthune montant *Mohican*.

La course, menée avec beaucoup d'entrain, a été saluée par d'unanimes applaudissements.

Les médicaments délivrés par le Bureau de bienfaisance. — A la demande de M. le docteur Dewyn, l'administration a décidé qu'à l'avenir aucun médicament ne pourrait plus être délivré sans étiquette. De plus, quand le médecin le jugera nécessaire, on devra indiquer la manière de s'en servir.

Les funérailles de Jean-Baptiste Pinchart. — C'est samedi, à six heures du soir, que ces tristes funérailles ont eu lieu, à Notre-Dame : trois personnes seulement, les deux fils et un parent, suivaient le cercueil.

Une mort dramatique. — *Un mécanicien qui tombe malade en cours de route.* — Le train-tramway à destination de Tourcoing, par Ascq et Lannoy, était parti samedi de Lille, à l'heure réglementaire de midi 30. Il était conduit par M. Louis Carbonnel, âgé de 42 ans, homme paraissant très robuste qui, avant le départ, avait dîné gaiement avec son chauffeur.

Tout marcha comme d'habitude jusqu'à la halte du Crétinier ; au moment de remettre sa machine en marche, M. Carbonnel s'écria, s'adressant à son chauffeur : « Tiens, j'ai dû la poussière dans l'œil gauche. » Puis, presqu'aussitôt : « J'en ai aussi dans l'œil droit ; je n'y vois plus ! » et il tomba comme une masse.

Le chauffeur appela le conducteur du train; on accourut le malheureux mécanicien sur le charbon, et le chauffeur prit la direction du train jusqu'à Tourcoing, où on arriva à 1 h. 32.

On transporta le malade dans la salle de visites et on appela M. le docteur Beulque qui, pendant près de quatre heures, avec un dévouement dont on ne saurait trop le louer, tenta l'impossible pour le sauver.

M. Carbonnel râlait et ne reprit pas un seul moment connaissance ; vers quatre heures, un vicaire de Saint-Christophe lui donna l'Extrême-Onction, et M. Derôme, chef de dépôt, voyant que l'état du malade devenait de plus en plus grave, télégraphia à sa femme, qui demeure à Fives-Lille, rue du Vieux-Moulin. La malheureuse arriva à temps pour recueillir le dernier soupir de son mari, qui l'avait quittée le matin en pleine santé. Nous renonçons à dépeindre la scène déchirante qui se passa à ce moment.

M. Carbonnel a succombé à une congestion cérébrale ; on lui a appliqué des sangsues aux pieds, aux mains et fait de nombreuses piqûres de morphine : mais tout fut inutile.

On frémit en pensant que semblable accident aurait pu se produire, il y a quelques années, alors que, sur les trains légers, il n'y avait que le mécanicien et pas de chauffeur.

Le corps a été transporté à l'Hotel-Dieu. On croit que les funérailles auront lieu à Tourcoing.

Un bras fracturé. — En raccourcissant la chaîne de dépointage de son métier, Emile Libbrecht, âgé de 26 ans, demeurant à la Croix-Rouge, conducteur à la filature de MM. Lamourette et Leroux frères, a eu le bras gauche comprimé à tel point, entre l'organe appelé demi-lime et le bâti du métier, que l'humérus a été fracturé. Le blessé, qui ne pourra reprendre le travail avant 6 à 7 semaines, a reçu les soins du docteur Vanneufville.

Une conférence au Cercle militaire. — Le Cercle des officiers a inauguré, samedi soir, une série de conférences *techniques qui promettent d'être intéressantes. C'est M.* le commandant Fayet qui a donné la première de ces conférences.

Il a d'abord fait la description des voitures de munitions de compagnies destinées à recevoir, outre un approvisionnement de 16,384 cartouches, tout un matériel de terrassement et les sacs des éclaireurs.

Le conférencier a donné, en passant, quelques indications sur le fusil Lebel ; puis il a longuement parlé, au point de vue stratégique, du rôle de la cavalerie indépendante, destinée aux excursions, et de celui de la cavalerie divisionnaire, faite pour protéger les corps.

M. le commandant Fayet s'est surtout attaché à la formation de combat d'un bataillon, dont il a indiqué les diverses évolutions suivant la tactique moderne.

Ces conférences militaires auront lieu tous les quinze jours.

Une réunion publique socialiste à l'estaminet du « Bon Vivant », rue de la Latte. — Cette réunion, qui a eu lieu samedi soir, comprenait une centaine de personnes; elle était présidée par M. Catteau, ayant pour assesseurs MM. Vandronne et Pennekouke.

M. Delphin Dumortier a parlé le premier. Après avoir rappelé les vœux déposés par lui au Conseil municipal, il a abordé la question des élections cantonales. Si le seclionnement se fait pour cette époque, il y aura une sextuple élection. Mais en tout cas, il faut pourvoir à deux sièges : l'un, de conseiller général dans le canton Sud et c'est M. Desmedt qui est désigné comme candidat, l'autre, de conseiller d'arrondissement dans le canton Nord : M. Catteau, qui préside cette réunion, briguera le mandat.

Après M. Delphin Dumortier, M. Desmedt prend à son tour la parole pour recommander de ne plus envoyer aux assemblées délibérantes que des représentants choisis par le Parti ouvrier.

C'est M. Verecque qui succède à M. Desmedt, et il occupe longtemps la tribune. Il s'attache surtout à faire une chaleureuse réclame à son journal.

La réunion se termine sans incident, après l'adoption de l'ordre du jour suivant :

« Les citoyens réunis au nombre d'environ 200 prennent l'engagement de voter pour les deux candidats et de ne plus lire d'autre journal que l'*Egalité*. »

Un commencement d'incendie. — Samedi à 7 heures du matin, on s'aperçut que le feu avait pris à l'un des lits d'un dortoir où couchent de nombreux ouvriers briquetiers, à la ferme de M. Loridan-Duprez, ou ferme de Vigne, près de la gare des Francs. On appela les ouvriers qui travaillent à proximité pour le compte de M. Masquilier et, le danger eût bientôt disparu.

Un seul lit a été brûlé.

Collision entre un camion et le car. — Samedi à 8 heures 1/2, le car n° 26 s'est rencontré, place Sébastopol, à l'endroit où la pente est le plus rapide, avec un camion appartenant à MM. Spender et Parsy, camionneurs à Roubaix, et conduit par le domestique, J.-B. Baert.

Le timon du camion est entré dans la plaque de l'avant-train du car ; mais il n'y a pas eu d'accident de personnes, et les chevaux n'ont pas été blessés.

Roncq. — *La médaille coloniale.* — La médaille coloniale vient d'être accordée à M. Emile Dumortier, soldat de la classe de 1880, qui a fait les campagnes du Sénégal et du Soudan dans les rangs du 1er régiment d'infanterie de marine. M. Leurent, maire de Roncq, procédera aujourd'hui, à l'issue de la procession, à la remise de cette médaille à M. Dumortier. La compagnie des sapeurs-pompiers et la musique municipale prêteront leur concours à cette cérémonie.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

GRANDE POISSONNERIE ROUBAISIENNE
31, RUE SAINT-GEORGES, 31
J. DUCROCQ, Propriétaire
— *COURS du* DIMANCHE 15 JUIN *1895* —
Toute commande de poissons fins pour dîners, noces et banquets exécutées dans les 24 heures. Prière de donner les commandes avant midi.

Marée fraîche	[illegible]		
Cabillaud	0,90	Merlans	»,—
Maquereaux (gros) la pièce	»,»»	Eperlans	»,»»
Soles	7,—	Merluches	1,00
Turbots	4,50	Sardines fraîches	»,»»
Bar	3,»»	**Crustacés**	
Barbue	1,—	Langoustes	», 4, 5, 6, 7, 8 fr.
Raies	0,90	Homards (dep.)	2,00 à 5f.
Flotte	»,»»	Crabbes	0,00 et »,»»
Rougets	0,50	Ecrevisses Vivantes	4,50
Carrelets (plels)	»,»»	Ecrevisses Cuites	4,60
Truite saumonée	»,»»	Ecrevisses La pièce	0,30
Anguilles de rivière	»,»»	**Salaisons**	
Anguilles de mer	»,»»	Saumon rouge le 1/2 kil.	»,»»
Vives	»,»»	Morue nouvelle le 1/2 k.	»,»»
Saumon blanc	1,25	Harengs saurs à 05 pr 1/2 kil 0,10 pièce	
Crevettes	1,00	Harengs secs à pr 1/2 kil 0,05 pièce	
Brochet (eau douce)	»,»»		

Saumon frais garanti non congelé (Hollande) »,»» le 1/2 k.
Poissons rouges, 20 et 30 cent. pièce. — Tanches vivantes et carpes vivantes pour pièce d'eau, prix selon la grosseur. — Raie à la daube, 0,60 la portion. — Harengs à la daube, 0,15. Langoustes 4 à 8 fr. — Homards depuis 2,00 à 5 fr. la pièce. Pucelles, 1 fr. la pièce.
GROS — Conserves de Poissons — DÉTAIL

LILLE

Un vol important. — Une marchande de volailles du marché St-Nicolas expédiait en grande vitesse à Bruxelles, il y a quelques jours, un panier contenant du linge et des vêtements. Elle dissimula dans le colis des titres nominatifs et au porteur d'une valeur de 8.500 fr. qu'elle adressait en même temps à son amie.

A l'arrivée du panier en gare de Bruxelles, la destinataire trouva bien les effets d'habillement, mais il manquait la somme annoncée.

Plainte fut déposée immédiatement et une enquête fut ouverte. Espérons qu'elle aboutira à l